

Bulletin d'inscription aux cours année 2023-2024

Organisés par Maryam VASTRA à la Maison des Pinceaux

Nom et prénom du participant :

.....
Age :..... Date de naissance :

Adresse:

.....

.....
Nom de la mère :Tél:

Nom du père..... Tél:

Courriel :.....

Problème que vous jugez utile de nous signaler (santé, allergie, difficultés d'adaptation ou autres) :

.....

.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Cours demandé :

Choix N°1 :

Choix N°2 :

Réductions sur les cours (non cumulables) :

5 %

au second enfant.

10 %

au troisième enfant

La participation aux cours :

Je choisis :

un versement unique :

je joins 1 seul chèque d'un montant de..... à l'ordre de Maryam VASTRA

un versement échelonné :

Possibilité de paiement 3 à 6 fois pour une inscription à l'année

(Possibilité de régler la totalité de l'inscription par virement bancaire. Informations sur demande)

Pour tous renseignements et connaître les disponibilités du cours souhaité merci de téléphoner au 06 28 29 36 10 ou d'envoyer un courriel à maryamvastra@gmail.com

.

Règlements de la Maison des Pinceaux

- La Maison des Pinceaux est située au croisement de la rue Benoit Malon et la rue de Bourgeoise, dans un local au rez-de-chaussée d'un immeuble ancien, accessible par une sonnette
- Nos couleurs sont garanties sans risque toxicologique et sont conformes à la norme européenne CE EN 71. La Maison des Pinceaux dégage toute responsabilité en cas d'allergies.
- La Maison des Pinceaux permet de vivre un laps de temps dans un groupe composé de participants de tous âges, de tous niveaux d'expérience, de toutes origines et de faire ainsi l'expérience de relations exemptes de compétition, de jugement et d'indiscrétion. Il est fait de règles très précises et de liberté.
- La Maison des Pinceaux propose la méthode d'expression créatrice « Le geste de peindre » qui vise le développement des facultés créatrices, l'autonomie de création et la confiance en soi.
- Maryam VASTRA, praticienne, formatrice, encadre les cours et garanti le déroulement calme du cours et de la progression de chacun dans l'acte pictural spontané (placement du corps, techniques du geste de peindre...).
- Les portes de la Maison des Pinceaux ouvrent 5 minutes avant le cours. L'Atelier est composé d'une pièce d'accueil (point d'eau, toilettes, etc.) et de l'espace principal dédié à la peinture.
- L'enfant est sous la responsabilité de Maryam VASTRA. Lorsqu'il vient chercher l'enfant, l'accompagnant est prié de patienter dans la pièce d'accueil.
- Les dessins sont méticuleusement archivés à l'atelier pour la durée de 1 an. Cela fait partie du travail de Maryam VASTRA et la méthode du Geste de peindre et en garantit sa spécificité. Le parent informe son enfant de la démarche. Le parent peut venir consulter les tableaux, avec l'accord de son enfant, sur rendez-vous.
- Les dessins pourront être récupérés au mois de septembre de l'année suivant l'inscription. Les dessins non récupérés avant le 1 octobre suivant la date de l'inscription sera donnés aux archives de la Maison des Pinceaux ou pourra être détruit et aucune réclamation ne sera recevable.

Votre inscription aux cours hebdomadaires (30 cours de septembre à juin) est un engagement à l'année. Il ne sera procédé à aucun remboursement à compter de la date d'inscription. En cas d'absence exceptionnelle, le participant a la possibilité de remplacer son cours à un autre horaire de cours, dans la limite des places disponibles.

Mme/Mr..... confirme avoir pris connaissance de ce présent document et transmettre les informations nécessaires à l'accompagnant de son (ses) enfant(s).

A réception du présent bulletin dûment rempli et accompagné du règlement pour l'année, un email vous confirmera l'inscription de votre (vos) enfant(s) à La Maison des Pinceaux.

Date pour ce document :

Signature :

La Maison des Pinceaux – 8, Rue bourgeoise – 92800 Puteaux
- Tél : 06 28 29 36 10

Droit à l'image Autorisation parentale

Je, soussigné

M. Mme (prénom et nom) :

Adresse :

n° téléphone :

adresse e-mail :

agissant en qualité de représentant légal

de l'enfant (prénom et nom) :

autorise

n'autorise pas

Maryam VASTRA, praticienne de la Maison des Pinceaux :

à prendre mon fils/ma fille en photo ou filmer et utiliser cette/ces photo(s) pour une publication :

- sur le site Internet de la Maison des Pinceaux

- sur tout support d'information relatif à la promotion des activités de la Maison des Pinceaux

Observations :

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Date et signature :